

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal,

Registre *per* N° 134.

SIGNALEMENT.

Le *Mr* Jean (Enfant naturel)
Né le *2* long.
natif d'Aurillac
demeurant à Aurillac
allant à Barcelone
âgé de *17* — ans, taille d'un mètre
66 centimètres
cheveux *chât-foncé* front *caressé*
sourcils *chât-foncé* yeux *gris-bleu*
nez *droit* bouche *grande*
barbe *nainante* menton *grand*
visage *ovale* teint *peu coloré*

SIGNES PARTICULIERS.

proque
Bourne de l'œil *droit*

PIECES DÉPOSÉES :

La demande

Fait à *Aurillac* le *29* août *1860*.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

atou
erit
de
Uours
bourles
he
rb
upille
o
17



Le Maire De la Commune De Ladièrha Canton
 De Montsalvy a l'honneur de Certifier a qui de
 droit que le Jean Homme porteur de cet écrit
 est un enfant de l'hospice d'aurillac qu'il na èté
 connu dans ladite Commune que sous le Nom de
 Jean et qu'il a toujours èté de bonne vie et Mours,
 Voici son Signalement:



cheveux châtain foncé, front court, tourlets,
 châtain, yeux gris bleu, Nez droit, bouche
 grande, Menton rond, visage oval, barbe
 naissante, teint peu coloré, ayant la papille
 du doigt ^{droit} déformé par un effort.

fait a Ladièrha le 24 aout 1790



Maire